

SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT

Nombre de Membres – En exercice : 32 Présents : 19 Votants : 22

Date de la Convocation : 18/05/2016

Objet : Délibération n° 16 05. 02 : MARCHÉ FOURNITURE SACS DE PRECOLLECTE

L'an deux mille seize, le vingt-six mai, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BRIOL Patrick (CAUJAC) – DAVID Guy (CINTEGABELLE) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) – DEMANGE Serge (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - BEZIAT Denis (VENERQUE) - BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, SIRABELLA Roger (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude, TISSEIRE Bernard, MUNOZ Floréal (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) Représenté par M. BAYONI Pascal - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) Représenté par M. ZDAN Michel – RIVELLA Alain (GREPIAC) Représenté par M. AZEMA René

Excusés: MM. DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - DIDIER Claude, CHENIN Jean (CCVA) ESTANG Nadia, PARRACHE Sabine (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. DAVID Guy

Monsieur le Président rappelle la délibération d'annulation du 25/02/2016 du lot sacs de précollecte conclu avec Plast-Up du marché de fournitures liées à la collecte des ordures ménagères, des recyclables secs, du verre et du compostage

Ce marché a été relancé et un appel d'offre a été publié le 31/03/2016 sur le BOAMP.

La CAO s'est réunie le 13/05/2016 pour l'ouverture des plis et le 26/05/2016 pour effectuer le choix.

Il est proposé de retenir l'offre la mieux disante de Plast Up pour un montant maximum de 12 950 € HT par période pour les sacs de précollecte pour les recyclables, le verre et les textiles.

Monsieur le président propose de signer un marché avec Plast up pour la fourniture des sacs de précollecte.

La période initiale du marché débute le 15/06/2016 et jusqu'au 31/01/2017. Ensuite ce marché pourra être reconduit pour 2 nouvelles périodes de un an chacune.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la proposition du Président et le mandate pour signer le marché avec la Société PLAST UP ainsi que tout document administratif et financier s'y affèrent.

Ainsi fait et délibéré, les jour,
mois et an que dessus

Le Président

ZDAN Michel